

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



22125658

Déposé au greffe du Trit
l'entreprise de Liège, division

12 OCT 2022
Greffe

Le greffier

N° d'entreprise : **0401 099 453**

Nom

(en entier) : **Rendac Udes**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Happe 21, 5590 Ciney, Belgique**

Objet de l'acte : Remplacement du représentant permanent d'un administrateur

Extrait des décisions écrites des actionnaires du 28 septembre 2022:

**"1. NOTIFICATION ET ACCEPTATION DU REMPLACEMENT DU REPRÉSENTANT PERMANENT DE
DARLING INGREDIENTS BELGIUM HOLDING BV**

Les Actionnaires prennent acte et acceptent que Darling Ingredients Belgium Holding, une société à responsabilité limitée de droit belge, ayant son siège à Fabriekstraat 2, 9470 Denderleeuw, Belgique, enregistrée à la Banque Carrefour des Entreprises (BCE) et au registre des personnes morales (RPM) Gand, division Dendermonde sous le numéro 0447.442.489, (le "Directeur"), administrateur de la Société, a remplacé son représentant permanent M. Karel Vermassen à compter du 15 juillet 2022 par M. Johannes van der Velden.

2. PROCURATION

Les Actionnaires décident de donner une procuration spéciale à (i) chaque administrateur de la Société et (ii) Mes. Gwen Bevers, Jesse Docx, Sacha Klajnfeld et Emma Van Hoorick, tous domiciliés à De Burburestraat 6-8, 2000 Anvers, Belgique, signer (chacun agissant seul et avec un droit de substitution individuel) au nom et pour le compte de la Société tous les documents et/ou accomplir les formalités qui doivent être signés ou accomplis au nom de la Société afin de mettre en oeuvre les résolutions susmentionnées, y compris, mais sans s'y limiter, la signature de tous les documents et l'accomplissement de toutes les formalités relatives à la publication au Moniteur belge et à la Banque-Carrefour des Entreprises de la résolution susmentionnée."

Emma Van Hoorick
Pour Schoups SRL
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/10/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).